

**65520 - Fonds d'attractivité**

**Contrat Départemental - Fonds de développement et d'attractivité - Proposition d'aide à la rénovation du hall des sports et de la piste d'athlétisme du stade Joffre Lefebvre par la Commune de LINGOLSHEIM**

**Rapport n° CP/2019/118**

**Service gestionnaire :**  
J360 - Service du Sport

**Résumé :**

Le Département du Bas-Rhin a décidé, par délibération du Conseil Départemental n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et CD/2017/004 du 20 mars 2017, de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux en mettant en œuvre des contrats départementaux de développement territorial et humain.

Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Ils ont vocation à traduire une ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires. Dans ce cadre, le Conseil départemental a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action de l'Eurométropole de Strasbourg, le 11 décembre 2017.

Le projet d'attractivité et de développement de rénovation du hall des sports et de la piste d'athlétisme du stade Joffre Lefebvre de la Commune de Lingolsheim, co-construit entre le Département, la Commune de Lingolsheim, le collège Galilée de Lingolsheim et les associations sportives du territoire, s'inscrit dans les enjeux prioritaires suivants, "Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes" et "Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public" avec pour objectifs opérationnels "d'agir sur l'environnement pour améliorer l'attractivité des établissements scolaires" et " d'accompagner les projets urbains d'équipements adaptés aux populations."

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer à la Commune de Lingolsheim une contribution financière du Département, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, pour le projet de rénovation du hall des sports et de la piste d'athlétisme du stade Joffre Lefebvre à Lingolsheim et d'approuver les termes du projet de convention de partenariat à conclure avec la Commune de Lingolsheim et le collège Galilée de Lingolsheim ainsi que la convention financière qui en découle.

Dans ce cadre, il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs à conclure entre le Département, la Commune de Lingolsheim et le collège public Galilée de Lingolsheim.

---

La volonté de l'Exécutif du Département est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations et des entreprises. L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique (tissu industriel, tourisme, énergies...) et territoires d'avenir pour les habitants. L'enjeu commun est l'alliance des territoires, l'alliance des compétences et l'alliance des acteurs autour de projets fédérateurs.

Le contrat départemental et de développement territorial et humain du territoire d'Action de l'Eurométropole de Strasbourg, approuvé par le Conseil Départemental le 11 décembre 2017, constitue un nouveau cadre de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les acteurs locaux disposés à travailler ensemble autour d'enjeux prioritaires et d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires. La Commune de Lingolsheim (porteur du projet) a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action de l'Eurométropole de Strasbourg le 19 mars 2018.

Le projet de développement, d'attractivité et de rénovation du hall des sports et de la piste d'athlétisme du Stade Joffre Lefebvre, porté par la Commune de Lingolsheim s'inscrit dans les enjeux prioritaires :

- « Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes » ;
- « Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de service public ».

## **CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET DE RENOVATION DU HALL DES SPORTS ET DE LA PISTE D'ATHLETISME DU STADE JOFFRE LEFEBVRE DE LINGOLSHEIM**

L'amélioration des conditions de pratique d'Education Physique et Sportive (EPS) des collèges Galilée et Maxime Alexandre de Lingolsheim est une nécessité dans la mesure où ces deux établissements ont été diagnostiqués comme carencés en équipements sportifs par le Département en 2017.

### Projet Educatif Partagé et Solidaire de Lingolsheim et amélioration des conditions de pratique EPS du collège Maxime Alexandre

La Commune de Lingolsheim est engagée avec le Département dans un partenariat qui a abouti le 25 juin 2018 à la signature d'un Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS).

Ce partenariat comprenait un volet immobilier dans lequel la Commune de Lingolsheim s'est engagée à la construction du complexe sportif Maxime Alexandre qui correspond aux besoins des associations sportives locales et du collège du même nom. Ce projet estimé à 4 683 000 € a fait l'objet d'un soutien départemental à hauteur de 1 404 900 € (délibération CD/2018/017).

### Amélioration des conditions de pratique EPS du collège Galilée

L'objet du présent rapport est de proposer à la Commission Permanente de définir le partenariat entre la Commune de Lingolsheim et le Département pour améliorer les conditions de pratique de l'EPS de l'autre collège de Lingolsheim : le collège Galilée.

À cette fin, la Commune de Lingolsheim s'engage dans un projet ambitieux de rénovation du hall des Sports et de la piste d'athlétisme du Stade Joffre Lefebvre, principal outil du collège Galilée, avec le complexe sportif Amitié, pour l'EPS.

Le projet porté par la Commune consiste d'abord en la rénovation du hall des sports où il est prévu :

- la création d'un nouvel accès au site et un réaménagement des abords ;
- la démolition/reconstruction du bloc vestiaires/sanitaires et des tribunes ;
- la rénovation de la salle de sport (type C) ;

- l'isolation thermique de l'ensemble des locaux.

Puis la Commune engagera des travaux de rénovation de la piste d'athlétisme où il est prévu le remplacement complet du revêtement.

### **Les engagements de la Commune de Lingolsheim**

Dans le cadre de ce projet global, la Commune de Lingolsheim s'engage à :

- Garantir l'accès au collège Galilée, aux installations sportives du Stade Joffre Lefèbvre et au complexe sportif Amitié pour un volume horaire correspondant aux besoins définis par l'Éducation Nationale dans le cadre de l'EPS ou de la pratique associative (UNSS). Les modalités de cet accès sont précisées dans la convention multipartite d'utilisation des installations sportives, à conclure pour une durée de 15 ans, entre le propriétaire des équipements, le Département et le collège ;
- Garantir une gratuité d'accès pour le collège Galilée de Lingolsheim :
  - o durant 8 ans aux installations couvertes puis aux conditions fixées dans la convention d'utilisation ;
  - o durant 15 ans pour les installations de plein air ;
- Garantir un accès le plus large possible aux associations sportives locales, notamment les associations œuvrant dans le champ du handisport et du sport adapté ;
- Prévoir des clauses d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi dans les marchés travaux en partenariat avec la structure « Relais Chantiers » ;
- Prévoir l'investissement nécessaire en « gros matériel » favorisant et améliorant la pratique sportive des collégiens (Achat et renouvellement de poteaux et filets de volley et de badminton, tapis de gym, mini buts de handball pour un montant d'environ 5 100 € défini en comité de pilotage) et installer 2 cages de handball amovibles sur le grand terrain ;
- Ouvrir le plus largement possible les installations communales tennistiques et du complexe sportif Amitié notamment comme solutions de repli durant la phase travaux ;
- Créer un accès au Stade Joffre Lefebvre dédié aux collégiens, leurs permettant de réduire le temps de trajet Collège-Stade ;
- Agrandir le portail d'accès et le passage au niveau de la main courante du stade d'athlétisme pour fluidifier la pratique du cross et éviter l'effet de goulot d'étranglement actuel ;
- Mettre à disposition gratuitement du Département, le cas échéant et une fois par an maximum, les installations du stade Joffre Lefebvre, en cas de besoin administratif ou événementiel.

### **Les engagements du collège Galilée de Lingolsheim**

Pour rappel, le collège Galilée de Lingolsheim est associé au PEPS des secteurs de recrutement des 2 collèges de Lingolsheim. A cette fin, le collège sera concerné par le plan d'actions qui sera redéfini chaque année par le comité de pilotage dédié.

Dans le cadre de la rénovation des installations du Stade Joffre Lefebvre, le collège Galilée s'engage à participer à la journée de grand nettoyage des installations du complexe sportif Amitié de Lingolsheim organisée par l'association du même nom pour sensibiliser les collégiens au respect des installations sportives mutualisées avec les associations.

## **Les engagements du Département**

Le Département s'engage à :

- Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet, notamment les services de la Mission Education Sport et Jeunesse sous la forme de conseils gratuits et ponctuels à la Commune durant la phase de conception et de réalisation de l'ouvrage ;
- Créer un accès spécifique dans l'enceinte du collège Galilée pour réduire le temps de trajet Collège-Stade ;
- Poursuivre la coordination de la démarche PEPS sur les secteurs de recrutement des 2 collèges de Lingolsheim ;
- Apporter une contribution financière à la commune de Lingolsheim telle que détaillée ci-après.

## **PROPOSITION DE PLAN DE FINANCEMENT**

Le coût du projet de rénovation du hall des sports et de la piste d'athlétisme du stade Joffre Lefebvre de Lingolsheim se monte à 3 750 000,00 € HT.

<b>Dépenses HT</b>		<b>Recettes</b>	
Travaux hall des sports et accès	2 982 674,42 €	Département	1 125 000,00 €
Travaux piste d'athlétisme	390 000,00 €	DETR (à confirmer)	200 000,00 €
Honoraires de Maitrise d'Œuvre	296 288,99 €	Région Grand Est (à confirmer)	500 000,00 €
Mission OPC	33 599,05 €	Agence Nationale du Sport (à confirmer)	300 000,00 €
Frais divers, diagnostics...	47 437,54 €	Commune	1 625 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 750 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 750 000,00 €</b>

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention au titre du Fonds de développement et d'attractivité d'un montant de 1 125 000,00 €.

Dans ce cadre et selon les engagements pré-cités, il est proposé à la Commission Permanente :

- de décider de soutenir, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action de l'Eurométropole de Strasbourg, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet de rénovation du hall des sports et de la piste d'athlétisme du stade Joffre Lefebvre par la Commune de Lingolsheim ;
- de dire que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment durant la phase de conception et de réalisation de l'ouvrage portée par la Commune de Lingolsheim ;
- de décider d'attribuer une subvention d'investissement de 1 125 000,00 € à la Commune de Lingolsheim pour la rénovation du hall des sports et de la piste d'athlétisme du stade Joffre Lefebvre de Lingolsheim au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité ;
- d'approuver les termes du projet de convention de partenariat, joint en annexe au présent rapport, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Lingolsheim et le Collège Galilée de Lingolsheim ;

- d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune de Lingolsheim, joint en annexe au présent rapport ;
- d'approuver les termes du projet de convention d'utilisation des installations sportives à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Lingolsheim et l'établissement public local d'enseignement du Collège Galilée de Lingolsheim, joint en annexe au présent rapport ;
- d'autoriser son président à signer les trois conventions précitées.

La Commission Territoriale de l'Eurométropole de Strasbourg, réunie le 14 avril 2019, a émis un avis favorable à ces propositions.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	50 000 000,00 €	40 818 843,00 €	1 125 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, par délégation et sur proposition de son président :*

- *décide de soutenir, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'Action de l'Eurométropole de Strasbourg, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet de rénovation du hall des sports et de la piste d'athlétisme du stade Joffre Lefebvre par la Commune de Lingolsheim ;*
- *dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment durant la phase de conception et de réalisation de l'ouvrage portée par la Commune de Lingolsheim ;*
- *décide d'attribuer une subvention d'investissement de 1 125 000,00 € à la Commune de Lingolsheim pour la rénovation du hall des sports et de la piste d'athlétisme du stade Joffre Lefebvre de Lingolsheim au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité ;*
- *approuve les termes du projet de convention de partenariat, joint en annexe à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Lingolsheim et le Collège Galilée de Lingolsheim ;*
- *approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et la Commune de Lingolsheim, joint en annexe à la présente délibération ;*

*- approuve les termes du projet de convention d'utilisation des installations sportives à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Lingolsheim et l'établissement public local d'enseignement du Collège Galilée de Lingolsheim, joint en annexe à la présente délibération ;*

*- autorise son président à signer les trois conventions précitées.*

Strasbourg, le 26/04/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY